



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

aéroports

Question écrite n° 99272

Texte de la question

M. Éric Raoult attire l'attention de M. le secrétaire d'État auprès de la ministre de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement, chargé des transports, sur le bilan des valises non retirées dans les aéroports de notre pays. En effet, après les blocages des aéroports, du fait des très fortes chutes de neige durant la période du 15 au 31 décembre 2010, le chiffre de 40 000 bagages a été annoncé avant le début des fêtes de fin d'année et a causé de graves difficultés pour leur vie quotidienne, notamment pour le coût des frais de retour aux aéroports, pour revenir chercher leurs valises. Cette situation a prouvé que l'organisation de la distribution des bagages présentait des lacunes et des carences qui réclament une réflexion globale : pour l'information des propriétaires de ces valises ; leur entreposage, en toute sécurité ; comme d'ailleurs de l'indemnisation pour la non-délivrance de leurs bagages. Ce dossier mériterait d'être réexaminé globalement sous la forme d'un audit comprenant une procédure d'écoute, une phase de réflexion et enfin des propositions. Il lui demande de lui préciser sa position sur cette suggestion.

Données clés

Auteur : [M. Éric Raoult](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (12^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 99272

Rubrique : Transports aériens

Ministère interrogé : Transports

Ministère attribuaire : Écologie, développement durable et énergie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 1er février 2011, page 874

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)